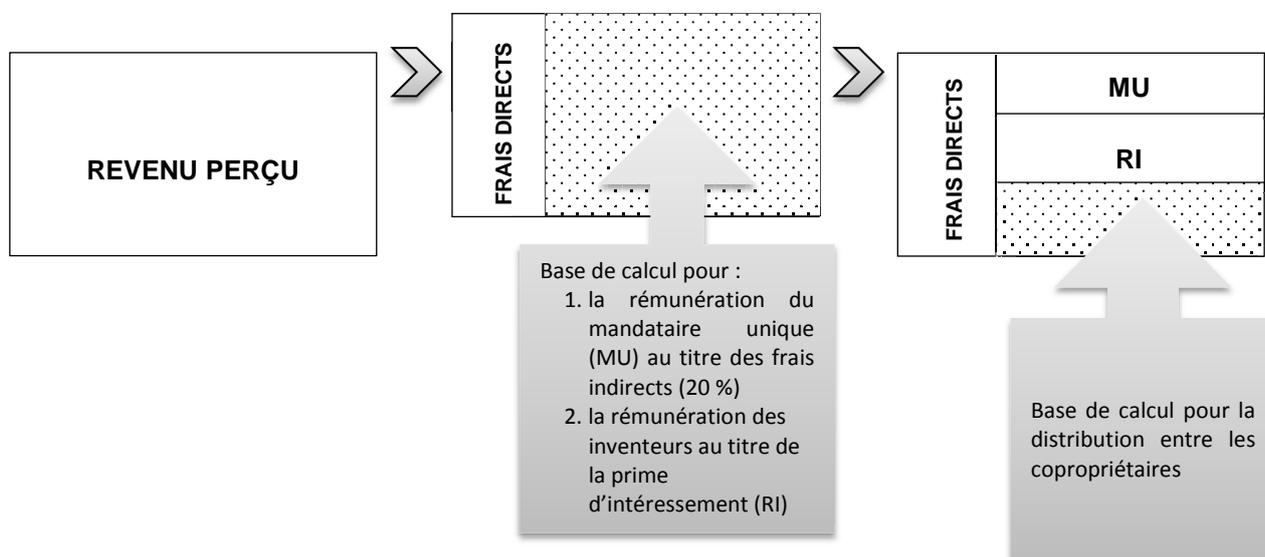


Annexe 1
Schémas de calcul du remboursement des frais et de la répartition des revenus

CAS N° 1 - Copropriété entre établissements employeurs d'inventeurs tous soumis au R. 611-14-1 du code de la propriété intellectuelle



CAS N° 2 - Copropriété entre des établissements employeurs d'inventeurs soumis ou non au R. 611-14-1 du code de la propriété intellectuelle

